

Meilleurs vœux

N°7 – JANVIER 2022

Neuvill'infos

L'ACTUALITÉ DE NEUVILLE-LES-DAMES

ÉDITO DU MAIRE

Michel CHALAYER



Les traditionnelles fêtes de Noël et du nouvel An ont rythmé la fin de l'année 2021. Le bonheur et la bienveillance qui imprègnent cette période sont nécessaires surtout dans la phase d'incertitude que nous vivons.

Le contexte sanitaire a aussi pour effet d'amplifier les fragilités et les solitudes.

Surtout, n'oublions personne ! C'est, du fond du cœur, mon souhait le plus cher pour cette nouvelle année.

Bon courage au milieu associatif qui pourra à nouveau, je l'espère, retrouver tous les moments de convivialité si utiles à la cohésion de tous.

Je veux aussi vous dire combien je suis ravi et fier d'accueillir les nouveaux habitants auxquels je souhaite la bienvenue et la meilleure qualité de vie possible au sein de notre commune.

Je veux remercier sincèrement le personnel communal, mais aussi les membres du conseil municipal qui se sont impliqués durant cette année 2021. Vous allez me dire : « C'est leur rôle ! ». Mais encore faut-il le faire. Ils l'ont fait et je tiens à les féliciter.

Une nouvelle fois, en ce début d'année, c'est avec un plaisir sincère qu'au nom du conseil municipal, je vous souhaite à vous et à vos proches une bonne et heureuse année. Que la santé, la sérénité, le bonheur, la prospérité, l'espoir soient au rendez-vous dans l'accomplissement des projets et souhaits qui vous sont chers.

C'est en gardant l'espoir que l'avenir devienne lumineux pour nous tous que je vous souhaite mes meilleurs vœux pour l'année 2022.

Un sac en tissu est joint à ce Neuvill'infos.

CONTACT

Mairie de Neuville-les-Dames

25 Place de la Mairie
01400 Neuville-les-Dames

04 74 55 60 97

contact@neuvilledames01.fr

www.neuvilledames01.fr

ACCUEIL DU PUBLIC

Nouveaux horaires d'accueil à compter du 01/01/2022

Lundi, mercredi, vendredi de 8h à 12h

Mardi de 15h à 18h

SOMMAIRE

- Actualité neuvilloise p. 2
- Ils aiment Neuville..... p. 6
- Infos pratiques..... p. 8

CONSEIL MUNICIPAL

Comptes-rendus :

Séance du 16 novembre 2021

- Acquisition à l'euro symbolique à l'EPF de l'Ain d'un lot d'environ 1340m² pour accès à la crèche et à l'aire de jeux.
- Projet commerces/logements : abandon du projet « Alliage habitat » puis désignation du cabinet BEL AIR Architecture comme maître d'œuvre pour le nouveau projet commerces/logements.
- Bibliothèque – Nouveaux tarifs au 01/01/2022 :
 - » cotisation individuelle : 10 €
 - » cotisation famille : 20 €
 - » gratuité pour les enfants jusqu'à 18 ans
 - » gratuité pour les demandeurs d'emploi et les bénéficiaires des minima sociaux sur présentation d'un justificatif.

Séance du 14 décembre 2021

- Subvention de fonctionnement de 1 500 € accordée au Local jeunes au titre de l'exercice 2021
- Travaux d'accès crèche : désignation du cabinet COSINUS pour l'ingénierie bâtiment et les VRD.

Pour accéder aux comptes-rendus complets et détaillés, rendez-vous sur www.neuvillelesdames01.fr ou en mairie.

VŒUX DU MAIRE

Nous nous réjouissons toutes et tous de pouvoir retrouver des moments de convivialité précédemment annulés. Malheureusement, l'évolution récente de la situation sanitaire, les prévisions pour janvier, les consignes du Gouvernement et le respect dû aux personnels de santé qui risqueraient d'être débordés... nous contraignent à nous montrer responsables.

Ainsi, c'est avec beaucoup de regret que nous avons décidé d'annuler la cérémonie des vœux prévue le 14 janvier prochain.

Par ailleurs, les vœux ne permettant pas de donner la parole, comme nous le souhaitons, aux Neuvilloises et Neuvillois, nous avons prévu une réunion publique pour présenter les dossiers municipaux en cours et les projets. Prévue à l'automne et décalée à décembre ou janvier pour y ajouter les dernières informations, elle est, elle aussi, reportée à cause de la situation sanitaire.

Les conditions étant moins exigeantes pour une réunion publique sans buffet que pour des vœux, nous l'organiserons dès que possible. Vous en serez tenu(e)s informé(e)s.

Michel Chalayer

ÉTAT CIVIL

Naissances :

- 🌀 Alexandre SAVARINO né le 19 octobre 2021
- 🌀 Nolan GIL né le 29 octobre 2021
- 🌀 Charlize ROCHE DUPLAND née le 2 novembre 2021

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'URBANISME

A partir du 1^{er} janvier 2022, chaque usager peut désormais déposer ses demandes d'urbanisme en ligne. Pour cela, le SIEA a récemment installé un portail, intitulé « SVE ».

Une démarche en ligne plus simple, plus accessible à tous qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

Quels sont les avantages de la démarche en ligne ?

- Un service en ligne accessible 7j/7 et 24h/24 depuis chez vous. Plus besoin de vous déplacer en mairie ou poster votre dossier.
- Un suivi de l'avancement du dossier en temps réel.
- Une aide en ligne pour vous guider dans la constitution de votre dossier et minimiser les erreurs de saisie.
- Un traitement de votre demande optimisé grâce à une administration plus efficace et connectée.
- Des échanges simplifiés avec l'administration. Les demandes d'information et d'envoi de pièces complémentaires peuvent se faire directement en ligne.
- Un gain de temps et d'argent. Plus besoin d'imprimer votre dossier et toutes les pièces complémentaires en plusieurs exemplaires papier.

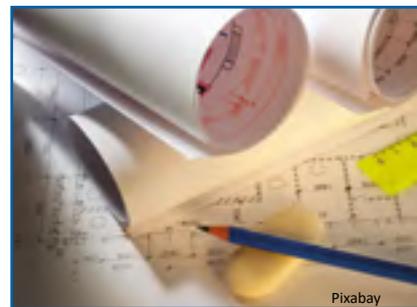
Comment déposer mon dossier en ligne ?

Nous mettons à votre disposition un service en ligne gratuit, vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/001272/>

A noter, le dépôt papier est toujours possible en mairie ou par l'envoi d'un courrier recommandé à la mairie.

Retrouvez cette information sur le site internet de la mairie : www.neuvillelesdames01.fr. Vous avez besoin d'aide ? Contactez France Services (ex-MSAP) au 06 15 89 10 95.



Décès :

- † Roger DUMONT le 18 octobre 2021
- † Geneviève ROZIER veuve TERRIER le 27 octobre 2021
- † Julien GONZALEZ le 13 novembre 2021
- † Jean-Claude RENAULD le 22 novembre 2021
- † Michel PLOUVIER le 29 décembre 2021

SALLE DES FÊTES

150 m² de toit terrasse rénovés



Photo M. Jeulin

Des fuites d'eau inquiétantes étaient apparues sur les dalles du plafond de l'annexe de la salle des fêtes. Avant que les dégâts ne deviennent un réel problème pour les murs et charpentes du bâtiment, la municipalité a décidé la rénovation du toit terrasse. Une surface totale de 150 m², englobant les terrasses de la salle annexe, du hall d'entrée de la salle des fêtes et de la chaufferie, pour laquelle il a été déposé l'ancienne étanchéité et l'isolant devenu poreux. Le nouvel ouvrage a consisté en la pose d'un isolant thermique d'une épaisseur de 120 mm et d'une étanchéité bitume, l'ensemble étant recouvert d'une finition et de protection assurées par une couche de gravillons.

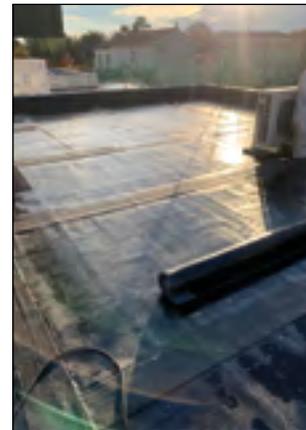


Photo M. Jeulin

La Société R.D.V. Étanchéité de Sancé (71) a été retenue pour ces travaux réalisés sur octobre pour un montant de 21 391,92€ HT, subventionnés par le Conseil Régional au titre du Bonus Relance pour un montant de 10 695€ HT et par l'État au titre de la Dotation d'Équipements des Territoires Ruraux pour 6 417€ HT.

Michel Jeulin

MUTUALP :

Complémentaire communale



Suite à la réunion d'information du 18 octobre 2021, Gilles Falconnet a rencontré des administrés pour écouter leurs attentes, les renseigner, et être force de proposition. A ce jour, une dizaine de personnes ont adhéré à la Mutuelle Communale.

Certains nouveaux adhérents m'ont également fait part de la baisse non négligeable du coût de leur cotisation avec, selon eux, une couverture santé similaire.

Gilles Falconnet reste à votre disposition pour étudier votre situation. Un flyer est joint à ce Neuvill'infos avec ses coordonnées. De nouvelles permanences sont prévues les 20 et 28 janvier 2022. Prenez rendez-vous au 06 16 24 92 28.

Nous ne pouvons que nous féliciter que cette action apporte un pouvoir d'achat supplémentaire à nos administrés.

Isabelle Martel

L'AIDANT NATUREL OU INFORMEL

A la demande du CCAS, l'ADMR a organisé un colloque sur les aidants familiaux, suivi par une vingtaine de personnes. Mme Montessuit, directrice de la Plateforme d'Accompagnement et de Répit aux aidants à Reyrieux, a expliqué que cette association, financée par l'ARS, est ouverte depuis 2012 et rattachée à un accueil de jour, un centre hospitalier ou un EHPAD.

La plateforme apporte un soutien aux aidants et aux aidés sous formes de :

- permanences téléphoniques,
- animations (art thérapie par exemple),
- rencontres entre aidants,
- soutien psychologique en individuel à domicile,
- prise en charge de l'aidé pendant 2 ou 3 heures à la structure : "Halte Répit",
- week-end hors du domicile pour l'aidant et l'aidé.

Une participation financière peut être demandée (2 à 5 € selon l'activité).

Les activités proposées, ouvertes à tous sans condition de ressources, sont proposées à l'EHPAD la Montagne à Châtillon-sur-Chalaronne, selon un programme trimestriel.

A l'issue de la présentation, le public a posé de nombreuses questions et a pu repartir soulagé de voir qu'il existe un lieu d'écoute et d'échange à proximité de leur domicile.

Contact : Plateforme d'Accompagnement et de Répit des aidants, rue du collège, 01600 Reyrieux, tél. : 04 81 91 91 30.

Isabelle Martel

LES ACTIONS DU CCAS

Repas des aînés

Le 2 octobre 2021, à la salle des fêtes, les Neuvilloises et Neuvillois, 4 résidents de l'EHPAD de Châtillon, 2 résidentes des Opalines à Neuville et des résidents de la MARPA, âgés de plus de 75 ans se sont retrouvés avec beaucoup de plaisir, après ces difficiles périodes d'isolement, pour partager un repas offert par le CCAS.



Photo CCAS

Le maire, Michel Chalayer, président du CCAS, et Isabelle Martel, vice-présidente, ont accueilli et remercié les 90 participants.

Ce moment de convivialité, attendu depuis plusieurs années, a débuté par un apéritif-maison offert par un couple neuvillois, suivi d'un très bon repas concocté et servi par notre traiteur, la Maison Armand. Chaque participant avait un menu décoré par les enfants de l'école.

Philippe Humbert et sa chanteuse Béatrice ont animé ce repas avec accordéon, chants et prestidigitation incitant certains de nos aînés à danser.



Photo CCAS

La joie et les remerciements des participants ont été la meilleure récompense pour tous ceux qui ont œuvré à cette réussite : les membres du CCAS aidés par des bénévoles dévoués, 2 conscrits (Coralie Navoret, Laurène Rionet) et Clara Rionet.

Hélène Micoli

Des bons et des colis pour Noël

Le 11 décembre, les bons d'achat de Noël ont été distribués aux aînés non imposables sur le revenu. Ces bons sont utilisables dans les commerces neuvillois. Les colis de Noël ont été, quant à eux, apportés aux Neuvillois résidant dans les structures pour personnes âgées.

Décoration du sapin de la MARPA



Photo CCAS

Le mercredi 15 décembre, le sapin de Noël situé devant la Marpa a été décoré par des enfants de Neuville et des résidents. Un moment d'échange intergénérationnel qui a ravi petits et grands.



Photo CCAS

Après l'effort, le réconfort, un petit goûter à emporter a été offert par le CCAS aux enfants. Espérant que l'année prochaine il puisse être partagé avec les résidents.

Mélissa Jaravel

Collecte de jouets



Photo CCAS

Les samedi 4 et mercredi 8 décembre, les Restos du cœur de Châtillon-sur-Chalaronne, en association avec le CCAS, ont organisé une collecte de jouets neufs et d'occasion. Les habitants de Neuville et des communes voisines ont répondu présents et de nombreux jouets, peluches et livres ont été collectés (plus de 6m³ !). Ces jouets ont été distribués pour Noël à des enfants dans le besoin et leur ont ainsi permis de passer des fêtes plus joyeuses.

Mélissa Jaravel

DU CÔTÉ DES ÉCOLES

Les actions Commune/Sou des écoles en faveur des enfants

Depuis plusieurs années, la collaboration École-Sou des écoles-Commune est un partenariat incontournable pour permettre aux enfants du groupe scolaire d'accéder à certains loisirs ou projets pédagogiques extra-scolaires choisis par les enseignantes. Cette année encore la piscine de Châtillon a ouvert ses bassins à 3 classes ; le financement a été fait par la COMCOM pour les bassins, le maître-nageur par le Sou et le transport en bus par la Commune.



Photo N. Moissenet

Des dictionnaires de Français et Anglais/Français sont offerts chaque année aux CM2 payés par moitié entre le Sou et la Commune ainsi qu'une formation aux gestes de premiers secours organisée par la Croix Rouge.



Photo N. Moissenet

Toutes ces opérations sont possibles grâce aux manifestations organisées par le Sou des écoles.

Nadine Moissenet

RESSOURCES HUMAINES

Georges Baillet va quitter ses fonctions au début du printemps 2022 après plus de 40 ans passés au service de la commune et de ses habitants. Il sera remplacé par Agnès Manoukian qui prendra ses fonctions à l'accueil du secrétariat à partir du 3 janvier 2022. Après avoir travaillé dans le secteur privé, elle a occupé le poste de secrétaire de mairie à Sulignat pendant plus de 13 années. Elle a souhaité rejoindre un nouvel environnement professionnel au sein de notre commune. C'est donc un agent très expérimenté qui va rejoindre l'équipe du secrétariat de mairie.

L'année 2021 a été marquée par la rénovation de la gestion des ressources humaines au bénéfice de tous les agents communaux afin d'accompagner leur montée en compétence. Des entretiens individuels ont été mis en place et des objectifs professionnels ont été fixés à tous les agents. Par ailleurs, un premier plan de formation a été réalisé. Ainsi, 15 agents sur 17 ont suivi au moins une formation. Pour la commune, cela représente 41,5 journées de formation sur l'année 2021.

Yves Pros

ADIL DE L'AIN

Une question sur votre logement : des juristes vous informent gratuitement.

L'ADIL de l'Ain (Agence départementale d'information sur le logement) a pour mission de délivrer gratuitement des conseils juridiques, financiers et fiscaux sur le logement et l'habitat.

Les conseils des juristes spécialisés en droit immobilier vous permettront de connaître et comprendre les règles applicables en matière de location, accession à la propriété, copropriété, droit de la propriété, ainsi que les aides à l'amélioration de l'habitat et la rénovation énergétique.

Chaque année, l'ADIL de l'Ain apporte à un public varié (propriétaires occupants ou bailleurs / locataires / collectivités et acteurs du logement) près de 13 500 conseils.

Pour consulter l'ADIL, prenez contact par téléphone au 04.74.21.82.77 ou par mail : adil@adil01.fr, ou prenez rendez-vous auprès de son siège et des permanences de proximité.

Les services de l'ADIL sont ouverts sans interruption du lundi au jeudi de 9 h à 18 h et le vendredi de 9 h à 17 h.

INCIVILITÉS, ÇA SUFFIT !

Comme beaucoup d'autres communes aux alentours, Neuville n'échappe pas aux dépôts sauvages d'ordures. Des déchets sont souvent déposés aux pieds des points d'apports volontaires, au libre-service des animaux errants, du vent et autres aléas quotidiens. Cela oblige les agents communaux à nettoyer les abords des bacs aux dépens d'autres travaux beaucoup plus importants pour la commune et le bien de tous les Neuvillois.

Les fautifs encourent jusqu'à 1 500 € d'amende !!!

Est-ce que vous déposez vos déchets à côté de votre poubelle de cuisine ? Non, alors ne le faites pas en pleine rue ou en campagne ! Et si toutefois vous comptez sur les autres membres de votre foyer pour ramasser, demandez-leur si cela leur fait plaisir...



Photo CC Dombes



PanneauPocket a changé de logo, mettez à jour votre application !

Ils animent Neuville

OPÉRATION BRIOCHES DE L'ADAPÉI

L'association Animations et Loisirs à Neuville a organisé l'opération brioches au profit de l'ADAPEI de l'AIN le vendredi 15



Photos A. Monnier



et samedi 16 octobre. Une vente s'est également tenue sur la place du commerce le samedi matin. 300 brioches ont été confectionnées par notre boulanger local et 34 bénévoles se sont mobilisés pour cette action. Ce fut un véritable succès. Nous remercions chaleureusement les Neuvilleois pour leur accueil et leur générosité, la somme de 2001,98 € a été remise à l'ADAPEI. Un grand merci également aux bénévoles pour leur investissement.

Pour ALN, Annick ICARD

COLLECTE DE BOÎTES À CHAUSSURES DE NOËL

L'association J'aime Neuville a organisé mi-décembre une collecte de boîtes à chaussures de Noël en partenariat avec l'Atelier Ecocitoy'Ain de Bourg-en-Bresse.



Photo V. Clair-Moninot

Ces boîtes ont ensuite été distribuées lors des maraudes effectuées les nuits de Noël ou dans les foyers pour apporter un peu de douceur aux plus démunis.

Valérie Clair-Moninot

2^e MARCHÉ PICOREZ DANS L'AIN

Les propriétaires du domaine de l'étang de Chanot, route de Vonnas, ont hébergé, le 31 octobre 2021, la 2^e édition du marché de producteurs Picorez dans l'Ain. A cette occasion, 2 circuits de randonnée de 7 et 10 km entre Neuville et Chanot ont été proposés dans le cadre d'Octobre Rose, le mois dédié au soutien des cancers féminins. Une visite de ce centre équestre remarquable a aussi eu lieu. Tous les bénéfices des différentes actions ainsi que les dons récoltés sur la même journée, ont permis de remettre courant novembre à l'antenne Chatillonnaise de la Ligue, un chèque d'un montant de 1000 €. Cette somme sera utilisée pour participer au financement de travaux de recherche en cours ou de gestes de soutien aux malades. A reconduire l'année prochaine...

Valérie Clair-Moninot

JARDINS

Il est temps de préparer le printemps et de penser aux jardins, aux plantations de petites fleurs, aux légumes et autres arbres fruitiers. Vous êtes intéressés par les **jardins partagés**, faites-vous connaître auprès de Sylvain Dumont ou en vous inscrivant sur le site de la commune www.neuvillelesdames01.fr. Les personnes déjà inscrites seront contactées afin de mettre sur pied un endroit convivial où se mêleront le plaisir de cultiver et celui de discuter. **Connaissez-vous aussi la grainothèque ?** Elle est installée à la bibliothèque. Des graines de fleurs et de légumes sont disponibles gratuitement. Vous pouvez même glaner quelques conseils de jardinage auprès des bénévoles et consulter les livres régulièrement renouvelés dans les rayons.

Participez à la mise en valeur du village et, ensemble, **embellissons la 1^e fleur** ! Celle-ci n'est pas seulement liée aux massifs de fleurs présents dans la commune. Il s'agit d'améliorer la qualité de vie et l'attractivité à travers l'embellissement du bâti et du paysage comme cela a été fait par la réfection du mur du cimetière, et sera fait avec la future plantation des haies champêtres dans le cadre du développement durable. Les jardins partagés font aussi partie de cette démarche.

Aurélié Monnier et Sylvain Dumont

Nouveaux horaires à la bibliothèque !

Lundi 18h30-20h - Mardi 16h-17h - Mercredi et jeudi 17h-18h30 - Samedi 10h-12h

Prochaines animations : la nuit de la lecture le 21 janvier et la fête du court métrage en mars (à confirmer)

<https://lepuitsauxlivres.over-blog.com>

Pour annoncer vos animations sur les panneaux lumineux, le site internet et les réseaux sociaux de la commune : info@neuvillelesdames01.fr

JOSEPH REVOL, DOYEN DE NOTRE COMMUNE



Joseph Revol entouré par les élèves de CM2 lors de la cérémonie commémorative du 11 novembre 2021

Venus à la base pour rencontrer Joseph au lendemain de ses 99 ans, c'est au bout de 2h30 d'entretien que nous sommes repartis, le cœur lourd de tout ce qu'il nous a raconté sur son parcours de vie, mais heureux d'avoir pu échanger avec un grand Monsieur. Extrait rédigé par Greg Gaudet et Hélène Micoli :

Racontez-nous la vie à Neuville dans les années 1920.

Ma famille s'est installée à Neuville en 1926. Mes parents tenaient un commerce de négoce de vins dans la Grande Rue. Cette dernière était bien différente d'aujourd'hui puisque le tacot y passait pour relier Bourg à Villefranche. A l'époque, nous nous déplaçons à pied, à vélo, mais surtout à cheval pour aller chercher le vin en charrette dans le Beaujolais, puis le livrer chez les Neuvilleois parfois en traîneau (rires !). Le village comptait plus de 50 commerces. Quand la guerre est arrivée, je me suis trouvé forcé de partir en Allemagne pour le STO. Ce ne sont pas de très beaux souvenirs...

L'intégralité de l'entretien est à lire sur le site de la commune.

AU REVOIR FRANCIS, ET MERCI

Francis Michel, c'est l'équilibre : de son métier de paysagiste à la fois intellectuel et manuel, de son tempérament à la fois actif et posé, de sa manière d'agir en visant loin et tout en gérant le quotidien.

Ses qualités, Francis les a mises au service de Neuville, avec l'immense modestie qui l'a toujours amené à accepter les responsabilités qu'on lui proposait, sans jamais les réclamer, comme en 2001, quand il choisit de travailler auprès de Jean-Claude Bouvier plutôt que de devenir maire.

Vosgien d'origine, Francis restera pour très longtemps dans le cœur et l'esprit de ses concitoyen(ne)s neuvilleois(es). Tout d'abord pour ses activités sur trois mandats d'adjoint ; ensuite pour ses actions bénévoles au sein des associations du village (Sou des Ecoles, Tennis Club...) et sa présence dans les moments de convivialité ; enfin, parce que pendant ses dix-neuf années de mandat d'adjoint, pas une seule espèce végétale ne fut plantée sur un espace public de la commune sans qu'il l'ait soigneusement choisie, pour son aspect, son insertion dans le site, ses facilités d'entretien, son lien avec les autres...

Désormais, outre l'attention de son épouse Monique, de ses filles Florence et Hélène avec leurs conjoints et enfants, de tou(te)s celles et ceux qui l'ont côtoyé et apprécié, des arbres veilleront sur Francis comme il veillera sur eux, illustrant sa double passion de toujours pour le végétal et pour l'humain, développée au profit de son village d'adoption et ses habitant(e)s.

Patrice Morandas

DOMBES TOURISME

Office de tourisme à Châtillon

L'office du tourisme vous accueille à Châtillon-sur-Chalaronne place du Champ de Foire, du mardi au vendredi : 9h - 12h30 et 14h - 17h, le samedi : 9h - 12h30, dimanche et jours fériés (de mai à septembre) : 9h - 12h30

Contact : 04 74 55 02 27 - www.dombes-tourisme.com

Découvrez Déclaloc'

Vous louez un meublé ou une chambre d'hôtes à des fins touristiques, vous devez déclarer votre hébergement payant sous peine d'une amende de 450€. Une nouvelle plateforme remplace la déclaration papier CERFA qui était disponible en mairie : DECLALOC'. Disponible sur www.declaloc.fr, la déclaration vous permet de collecter la taxe de séjour et de la reverser à la Communauté de Communes de la Dombes afin de soutenir des projets de développement touristique.

- www.dombes-tourisme.com/pros
- Nathalie Kitenge : 06 22 88 60 15 - administration@dombes-tourisme.com

Expression des élus minoritaires

Avec une nouvelle vague qui touche le pays, nous réalisons encore plus l'importance de notre service de santé local, et pourtant celui-ci se fragilise à Neuville. En effet, nous regrettons le départ de nos kinés et le manque de volontarisme de la Municipalité pour assurer le maintien de cette activité indispensable sur la commune. Nous sommes aussi inquiets sur la pérennité du cabinet médical. Aucune information n'est communiquée sur les discussions et sur les solutions étudiées pour répondre à la demande des 2 médecins qui exercent et qui ont déjà alerté sur leur situation dans la presse. Nous nous privons déjà d'un service aux horaires élargis par manque de place et de cabinets distincts et nous n'avons pas non plus su attirer d'autres jeunes diplômés. A l'heure où de nombreuses communes ne trouvent pas de professionnels de santé, il est dommage qu'à Neuville nous ne fassions pas le maximum pour retenir ceux installés.

Expression des élus majoritaires

Les associations sont un noyau fort de Neuville-les-Dames depuis de nombreuses années. Beaucoup d'entre nous en font, ou en ont fait, partie, et savent que le temps n'est pas compté pour offrir des moments de convivialité et de partage. Nous soutenons pleinement l'association Animation et Loisirs à Neuville (ALN) qui vient de subir un préjudice moral et décourageant par la dégradation des décorations installées au sol pour Noël. Les incivilités, vols et autres dégradations sont malheureusement présentes dans notre village comme dans d'autres. Mettons des caméras... les incivilités auront lieu là où il n'y en a pas. Mettons un agent devant chaque maison... les incivilités auront lieu quand il aura le dos tourné. Est-ce l'expression d'une colère, d'une vengeance ou d'une autre blessure ? Soyons vigilants et parlons-en. Que ces mauvais actes ne nous empêchent pas de concrétiser les projets pour lesquels nous avons été élus, sans ambition personnelle et pour l'ensemble des Neuvilleois.

ACTU DES ASSOS

L'agenda des manifestations est joint à ce numéro avec la liste des associations neuvilloises. Plus d'infos sur www.neuvillelesdames01.fr.

L'ARC EN CIEL DE NEUVILLE, association ouverte aux retraités et non retraités, vous propose des sorties et manifestations toute l'année : repas, visites, bowling, sortie d'un jour et un 1 jeudi sur 2, l'après-midi, jeux de cartes et de société, etc.



Photo Arc en Ciel de Neuville

La section « marche » organise 2 marches par semaine, départ salle des fêtes :

Le mardi de 14h à 16h : petite marche de 6/7km

Le vendredi de 14h à 16h /16h30, 1 vendredi sur 2 : marche à l'extérieur de Neuville

L'été : marche le matin

Contact : 06 37 71 54 82

AGSLN GYM NEUVILLE LES DAMES

Depuis la rentrée, notre association AGSLN évolue en proposant un cours de Yoga le mercredi soir de 19h à 20h30. Il vient compléter les cours de gym déjà proposés :

- mardi soir, mélange de qi gong, tai-chi et gym, de 19h30 à 21h

- jeudi matin de 9h30 à 10h30

Pour 2022, l'association proposera également des ateliers de GYM ZEN qui se dérouleront le samedi matin de 9h à 12h, ils seront ouverts à tous.

Le 1^{er} atelier aura lieu le samedi 29 janvier à la salle des fêtes de Neuville. L'atelier sera basé sur l'énergie.

Contact : 06 37 71 54 82

NOUVEAU !

Stéphanie Prost, gérante de l'agence immobilière *Prost immobilier* vous accueille le lundi de 14h à 18h, et du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 400 Grande rue à Neuville-les-Dames.



Photo A. Jossierand

De l'importance de planter des haies

L'hiver étant installé, la période est propice à la plantation en général, et, en particulier, des haies, celles-ci ayant, en effet, un rôle intéressant dans les jardins ou en campagne. Qu'elles soient champêtres ou d'ornement, elles représentent le gîte et le couvert de nombreuses espèces d'oiseaux et d'insectes. Par exemple, les mésanges se nourrissent, l'hiver, à 95% de larves de carpocapses (qui deviendront les vers des pommes). Les chouettes ou encore les faucons crécerelles prélèvent une part non négligeable de campagnols, mulots, souris. Les syrphes, chrysopes, coccinelles et autres abeilles sont autant d'alliés précieux dans la pollinisation des fruits, légumes et grandes cultures... Pour une efficacité maximale, évitez de planter les haies monospécifiques (une seule espèce : laurier ou cyprès) et préférez des essences locales : noisetiers, charmillles, cornouillers, viornes, sureaux. Alors, à vous de planter !

Sylvain Dumont

SERVICES

L'AGENCE POSTALE COMMUNALE, allée Sophie de Grouchy (à côté des écoles), est ouverte du lundi au samedi de 8h30 à 11h30.

FRANCE SERVICES : pour vous aider dans vos démarches administratives.

Permanence à Neuville-les-Dames le mardi 13h45-16h45. Tél. : 06 15 89 10 95

CCAS : permanence le 1^{er} samedi du mois 10h-12h en mairie.

BIBLIOTHÈQUE « Le puits aux livres » : horaires d'ouverture : lundi 18h30-20h, mardi 16h-17h, mercredi et jeudi 17h-18h30, samedi 10h-12h.

MAIRIE : 04 74 55 60 97

contact@neuvillelesdames01.fr

06 37 92 68 65 (en cas d'urgence).

SAMU : pour les urgences médicales, composez le 15.

POMPIERS : composez le 18.

GENDARMERIE : composez le 17.

VOS DÉCHETS

Pour les horaires d'ouverture de la déchèterie de Chatillon-sur-Chalaronne, se reporter au site internet :

www.monservicedechets.com

Tél. : 04 28 36 12 12

Pour le verre, le plastique, les emballages en carton, les journaux, 5 points d'apport volontaire sont disponibles à Neuville-les-Dames : route de Thoisse, rue de la Bresse, rue de la Dombes (allée des écureuils), rue de Bel Air, parking de l'école.

Publié par la Commune de Neuville-les-Dames.

Directeur de publication : Michel Chalayer.

Comité de rédaction : Michel Chalayer, Nadine Moissenet, Yves Pros, Isabelle Martel, Michel Jeulin, Aurélie Monnier, Grégory Gaudet, Mélissa Jaravel, Valérie Clair-Moninot, Laurent Meilheurat, Hélène Micoli

Mise en pages : Aurélie Monnier

Imprimerie Multitude - Chatillon-sur-Chalaronne